



## **RAMSAR CONVENTION**

# **Rapport national Ramsar à la COP15**

### **Assistance**

Si vous avez des questions ou des problèmes, veuillez contacter le personnel du Secrétariat à l'adresse [nationalreports@ramsar.org](mailto:nationalreports@ramsar.org). Utilisez cette adresse de courriel pour une réponse rapide du Secrétariat.

Lien vers le tutoriel en ligne pour savoir comment accéder et utiliser le Système en ligne des rapports Ramsar : <https://www.ramsar.org/fr/document/systeme-en-ligne-des-rapports-ramsar-tutoriel>

Les rapports précédents sont disponibles ici: <https://www.ramsar.org/fr/search>

Lien vers la lettre type de soumission des Rapports nationaux : <https://www.ramsar.org/document/national-reports-cop15-sample-letter>

**Veuillez lire les orientations générales avant de commencer à remplir le formulaire de Rapport national.**

## Section 1 : Information institutionnelle

**Note importante** : Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides considère que les réponses données ci-dessous concernant la liste définitive de vos correspondants. Toutes les personnes énumérées ci-dessous acceptent que les informations soumises serviront à mettre à jour les informations contenues dans la base de données des contacts du Secrétariat et seront publiées sur le site Web public ici Contacts

Nom de la Partie contractante

Le Rapport National rempli **doit être accompagné** d'une lettre au nom du Chef de l'Autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la soumission officielle, par la Partie contractante, de son rapport national à la COP15. Elle peut être téléchargée en utilisant la fonction "Gerer les fichier" de cette question (symbole bleu plus bas)

Lien vers la lettre type de soumission des Rapports nationaux : <https://www.ramsar.org/document/national-reports-cop15-sample-letter>

>>> Lettre de sous mission du rapport national à la COP15 Madagascar

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Lettre de sous mission du rapport national à la COP15 Madagascar.jpeg](#) - Lettre de soumission du Rapport national COP15 Madagascar

### Autorité administrative désignée pour la Convention sur les zones humides

Nom de l'Autorité administrative

>>> Direction Générale de la Gouvernance Environnementale

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre

>>> Rinah RAZAFINDRABE , Directeur Général de la Gouvernance Environnementale

Adresse postale

>>> BP 243 Nanisana, Antananarivo 105 Madagascar

Téléphone

>>> +261 34 05 621 31

Courriel

>>> rarinah@yahoo.fr

### Correspondant national désigné pour la Convention sur les zones humides

Nom et titre

>>> NARISOA Andoniaina, Cadre d'Appui Technique à la Direction des Aires Protégées, des Ressources Naturelles renouvelables et des Ecosystèmes

Adresse postale

>>> BP 243 Nanisana, Antananarivo 105 Madagascar

Téléphone

>>> +261 34 05 620 52

Courriel

>>> andoniaina.narisoa@gmail.com

### Correspondant national désigné pour le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Nom et titre

>>> Luciano ANDRIAMARO, Senior Director Science and Knowledge

Nom de l'organisation

>>> Conservation International Madagascar

Adresse postale

>>> Lot II N 59CE TerB Malakialina Analamahitsy Antananarivo 101 - MADAGASCAR

Téléphone

>>> +261 34 05 438 23

Courriel

>>> landriamaro@conservation.org

**Correspondant national gouvernemental désigné pour le Programme de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP)**

Nom et titre

>>> RAMINOARISOA Vony, Directeur Exécutif

Nom de l'organisation

>>> ASITY MADAGASCAR

Adresse postale

>>> Lot IAB 39 Ter C Analamahitsy, Madagascar

Téléphone

>>> +261 34 40 057 13

Courriel

>>> vonyr@birdlife-mada.org

**Correspondant national non gouvernemental désigné pour le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)**

Nom et titre

>>> Harison ANDRIAMBELO, Directeur Pays

Nom de l'organisation

>>> Wildfowl & Wetlands Trust (WWT)

Adresse postale

>>> Villa Rovamamy, Rue Kotavy Andohanimandroseza, Antananarivo 101 Madagascar

Téléphone

>>> +261 34 47 192 84

Courriel

>>> harison.andriambelo@wwt.org.uk

**Correspondant national désigné pour le renforcement des liens de la Convention sur les zones humides avec la jeunesse**

Nom et titre

>>> RAZANAKOLONA Onjanirina, Responsable base de données Flore

Nom de l'organisation

>>> Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Adresse postale

>>> BP 243 Nanisana, Antananarivo 105 Madagascar

Téléphone

>>> +261 34 33 725 39

Courriel

>>> razanakolonasynt@gmail.com

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Lettre de nomination PF Jeune Ramsar Madagascar.docx.jpeg](#) - Lettre de nomination point focal Jeunesse Madagascar

## **Section 2 : Résumé général des progrès et des difficultés d'application**

Dans votre pays, dans la période triennale écoulée (c.-à-d. depuis le rapport à la COP14)

### **A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention depuis la COP14 ?**

1)

>>> Suivi de l'état et des modes de gestion des Sites Ramsar

2)

>>> Mise à jour des fiches descriptives Ramsar des Sites Ramsar

3)

>>> Promotion des zones humides à travers la CEPA

4)

>>> Organisation de l'Assemblée générale des gestionnaires des Sites Ramsar

5)

>>> Célébration de la journée mondiale des zones humides

### **B. Quelles ont été les cinq plus grandes difficultés d'application de la Convention depuis la COP14 ?**

1)

>>> Insuffisance des moyens financiers

2)

>>> Absence de textes législatifs et réglementaires régissant la gestion et l'utilisation des zones humides

3)

>>> Insécurité dans certaines zones limitant les interventions

4)

>>> Gestion des conflits d'intérêt entre les différents secteurs travaillant dans les zones humides

5)

>>> Difficulté dans l'application des lois régissant la gestion et la conservation des ressources naturelles et des aires protégées

### **C. Veuillez décrire les cinq priorités futures pour l'application de la Convention dans votre pays au cours de la prochaine période triennale (2026-2028)**

1)

>>> Inventaire National des zones humides

2)

>>> Désignation de nouvelles zones humides d'importance internationale

3)

>>> Finalisation et validation de la stratégie nationale de gestion durable des zones humides

4)

>>> Elaboration des cadres juridiques spécifiques pour les zones humides

5)

>>> Mise en oeuvre de la stratégie nationale de gestion durable des zones humides

D. L'Autorité administrative a-t-elle des recommandations à faire sur l'aide qu'apporte le Secrétariat de la Convention en matière d'application ?

>>> - Appuyer le pays dans le mécanisme de financement durable pour renforcer la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides

- Disposer des formations pour les acteurs des sites Ramsar dans l'objectif de renforcer leurs capacités à

gérer durablement les sites et d'améliorer la coordination nationale

- Appuyer le pays dans la promotion des sites Ramsar
- Appuyer le pays dans la réalisation de l'inventaire national des zones humides

E. L'Autorité administrative a-t-elle des recommandations à faire sur l'aide qu'apportent les Organisations Internationales partenaires (OIP) de la Convention en matière d'application (y compris les partenariats en cours et à développer)

- >>> - Prioriser les activités pour la protection des zones humides
- Augmenter le financement pour la gestion et la conservation des zones humides
- Appuyer le pays dans la réalisation de l'inventaire national des zones humides
- Renforcer les capacités de toutes les parties prenantes dans la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides
- Appuyer les recherches scientifiques dans les zones humides et sa biodiversité
- Appuyer le pays dans le processus de nomination de nouveaux sites Ramsar

F. Conformément au paragraphe 21 de la Résolution XIII.18, Égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, veuillez faire une brève description de la parité hommes-femmes, s'agissant de la participation aux décisions, programmes et travaux de recherche relatifs aux zones humides.

>>> L'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides est considérée. Le point focal National, son suppléant et le point focal de la jeunesse sont des femmes. Le chef de l'autorité administrative est un homme. De même dans les différents

sites, les femmes ont leur place autant que les hommes dans la prise de décisions. Cette situation est valable aussi bien au niveau des gestionnaires des sites qu'au niveau des communautés locales

Dans les Sites Ramsar, les Associations des femmes prennent un place importante dans la gestion et l'utilisation de ressources et bénéficient des appuis au développement communautaire organisés par les gestionnaires.

Toutefois, la participation des femmes dans les programmes et travaux de recherche est encore minime

G. Sur la base des indications que vous avez données ci-dessus, indiquez les domaines possibles dans lesquels des changements sont nécessaires pour parvenir à l'égalité entre les sexes.

- >>> - Solliciter la participation des femmes dans les programmes et travaux de recherche
- Impliquer plus les femmes dans l'élaboration et la conduite de projet
- Mener des sensibilisations et des renforcements de capacité pour les femmes dans le cadre de la gestion d'une Association ou d'une structure locale comme les VOI.

H. Veuillez décrire les enseignements acquis du point de vue des travaux sur l'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, dans votre pays.

>>> L'intégration des femmes dans les projets de conservation et de gestion des zones humides a renforcé les impacts des activités entreprises

I. Si possible, énumérez les politiques, stratégies et plans d'action relatifs à l'égalité entre les sexes et aux zones humides mis en place dans votre pays.

- >>> - Mise en place du Ministère de la Population et des Solidarités en charge de la promotion des femmes, de la protection des enfants et des personnes âgées
- Ratification des instruments internationaux relatifs à la protection des droits humains et ceux promouvant spécifiquement l'égalité femme homme
- Politique nationale de promotion de la femme
- Politique nationale de protection sociale
- Stratégie nationale de la protection sociale
- Plan d'Action sur l'égalité entre les hommes et les femmes 2021-2025
- Plan d'Action National Genre et Développement

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Plan d'Action National Genre et Développement Madagascar.pdf](#) - Plan d'Action National Genre et Développement

[Plan d'Action Egalité hommes-femmes à Madagascar 2021-2025.pdf](#) - Plan d'action égalité hommes-femmes

[Strategie\\_nationale\\_de\\_la\\_protection\\_sociale.pdf](#) - Stratégie nationale de la protection sociale

[Politique\\_Nationale\\_de\\_Protection\\_Sociale\\_\(PNPS\).pdf](#) - Politique nationale de protection sociale

J. Le cas échéant, donnez des exemples de stratégies et mesures prises par votre pays pour soutenir la participation des jeunes à la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention ou à la gestion des zones humides (Résolution XIV.12, Renforcement des liens Ramsar avec la jeunesse, paragraphe 21).

- >>> - Mener des campagnes d'Information, d'Education et de Communication dans les écoles et les Universités pour mieux comprendre l'importance des zone humides et la nécessité de leur conservation.
- Impliquer les Associations des jeunes dans la préparation et la réalisation de la journée mondiale des zones humides

- Nommer le point focal Ramsar pour la jeunesse
- Concevoir des outils de communication et les partager aux Associations des jeunes

K. Veuillez faire la liste des organisations consultées ou ayant contribué aux informations fournies dans ce rapport.

>>> - Ministère de l'environnement et du Développement Durable

- Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène

- Ministère de l'agriculture et de l'Elevage

- Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue

- Ministère de la Population et des Solidarités

- WWT

- WWF

- ONG FANAMBY

- MNHN

- CI

- MNP

- DURELL

- Blue Ventures

- ASITY

- CEMES

- Parc Tsarasaotra

## Section 3 - Tous les buts : Indicateurs (questions) et autre information sur l'application

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

### Section 3 - But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 6, 8, 11, 13, 14, 15]

#### Objectif 1

Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 14]

1.1 Des mesures ont-elles été prises depuis la COP14 pour intégrer la protection, l'utilisation rationnelle et la restauration ou les avantages des zones humides dans d'autres stratégies et processus de planification nationaux, y compris : {1.1}

*Please select only one per square.*

a) Politique ou stratégie nationale de gestion des zones humides	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) Stratégies d'élimination de la pauvreté	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) Plans de gestion des ressources en eau et d'économie d'eau	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
d) Plans de gestion des ressources côtières et marines	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
e) Plan de gestion intégrée de la zone côtière	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
f) Plans nationaux/stratégies nationales pour les forêts	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
g) Politiques ou mesures nationales pour l'agriculture	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

h) Stratégies nationales et Plans d'action nationaux pour la biodiversité rédigés dans le cadre de la CDB	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
i) Politiques nationales pour l'énergie et l'exploitation minière	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
j) Politiques nationales pour le tourisme	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
k) Politiques nationales pour le développement urbain	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
l) Politiques nationales pour les infrastructures	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
m) Politiques nationales pour l'industrie	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
n) Politiques nationales pour l'aquaculture et les pêches {1.3.3}	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
o) Plans d'action nationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
p) Politiques nationales pour la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
q) Politiques nationales, stratégies ou plans pour l'assainissement	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
r) Politiques nationales, stratégies ou plans pour la sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

## 1.1 Information supplémentaire

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[mq-nbsap-v2-fr\\_2015.pdf](#) - SPANB Madagascar

## Objectif 2

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 7 et à l'objectif de développement durable 6, indicateur 6.3.1]

2.1 Les Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides et les orientations additionnelles sur les outils et méthodologies ont-elles été portées à l'attention des ministères nationaux et/ou des organismes à différents niveaux des collectivités territoriales (Résolutions VIII.1, VIII.2)? {2.1}

A=Oui

2.2 Des évaluations des flux environnementaux ont-elles été réalisées du point de vue de l'atténuation des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {2.2}

A=Oui

2.3 L'inscription ou la gestion de zones humides d'importance internationale (« Sites Ramsar ») a-t-elle amélioré l'utilisation durable de l'eau (par exemple, réduction du drainage, utilisation réduite de pesticides, contrôle de la pollution, etc.) dans votre pays ?

A=Oui

2.4 Les Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides (Résolutions VIII.1 et XII.12) ont-elles été utilisées/appliquées dans les processus de prise de décisions ? {2.3}

C=En partie

2.5 Des projets qui encouragent et démontrent les bonnes pratiques en matière d'attribution et de gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides ont-ils été élaborés ? {2.4}

A=Oui

2.6 Le pays utilise-t-il des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées ? {2.8}

X=Inconnu

## Objectif 3

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 7, 10, 15, 16 et 18]

3.1 Votre pays a-t-il instauré des politiques, y compris des mesures d'incitation, des lignes directrices et autres instruments pour encourager le secteur privé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {3.1}

C=En partie

3.2 Le secteur privé a-t-il entrepris des activités ou des actions pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion (a) de Sites Ramsar ou (b) de zones humides en général ? {3.2}

*Please select only one per square.*

a) des Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=No <input type="checkbox"/> A=Oui
b) des zones humides en général	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=No <input type="checkbox"/> A=Oui

3.3 A-t-on appliqué des mesures d'incitation qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {3.3}

C=En partie

### 3.3 Information supplémentaire

Veillez préciser les types de mesures d'incitation (prêts, avantages fiscaux, ou autres)

>>> Les mesures d'incitations sont surtout appliquées dans les sites Ramsar

3.4 Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui conduisent à la dégradation ou à la disparition des zones humides ? {3.4}

A=Oui

## Objectif 4

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 6]

4.1 Le pays a-t-il un inventaire national des espèces exotiques envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {4.1}

C=En partie

### 4.1 Information supplémentaire

>>> Le pays n'a pas encore fait l'inventaire national des espèces exotiques envahissantes. Toutefois, les suivis effectués au niveau des sites Ramsar ont permis d'identifier les espèces envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides

4.2 Votre pays a-t-il adopté des politiques, stratégies, ou lignes directrices nationales sur le contrôle et la gestion des espèces envahissantes concernant les zones humides? {4.2}

C=Partiellement

### 4.2 Information supplémentaire

>>> Il n'y a pas de politique nationale pour le contrôle et la gestion des espèces envahissantes concernant les zones humides. Toutefois, les gestionnaires des sites Ramsar ont leur stratégie respective pour la gestion des espèces envahissantes dans leur zone d'intervention

4.3 Votre pays a-t-il réussi à contrôler, grâce à des mesures de gestion, des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides ? {4.3}

X=Inconnu

### 4.3 Information supplémentaire

>>> Dans les sites Ramsar, les gestionnaires ont adopté des mesures de gestion des espèces envahissantes mais le taux de réussite n'est pas encore évalué

4.4 L'efficacité des programmes de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans les zones humides a-t-elle été évaluée? {4.5}

C=Partiellement

### 4.4 Information supplémentaire

>>> Pendant d'évaluation des zones humides en utilisant l'outil R-METT

## Section 3 - But 2 : Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

[Référence : Objectifs de développement durable 6, 11, 13, 14, 15]

## Objectif 5

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 3 et 5]

5.1 Une stratégie et des priorités nationales ont-elles été établies pour continuer d'inscrire des Sites Ramsar en utilisant le Cadre stratégique pour orienter l'évolution de la Liste de Ramsar ? {5.1}

A=Oui

### 5.1 Information supplémentaire

>>> L'inscription d'autres Sites Ramsar figure parmi les priorités nationales

### 5.2 Combien de Sites Ramsar ont un plan de gestion ? {5.3}

E=# Sites

>>> 21

### 5.3 Pour combien de Sites Ramsar ayant un plan de gestion, ce plan est-il activement appliqué ? {5.4}

E=# Sites

>>> 21

### 5.4 Pour combien de Sites Ramsar des mesures de gestion sont-elles appliquées en dehors des plans de gestion officiels ? {5.5}

X=Inconnu

### 5.2 - 5.4 Information supplémentaire

>>> Les 21 sites Ramsar ont leur plan de gestion.

### 5.5 L'efficacité de la gestion a-t-elle été évaluée dans tous les Sites Ramsar (par des plans de gestion officiels, lorsqu'ils existent, ou par d'autres mesures prises pour une gestion appropriée des zones humides) ? {5.6}

Si 'Oui', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

Si 'En partie', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

Si 'Prévu', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

A=Oui

### 5.5 Information supplémentaire

Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources, en indiquant l'outil d'évaluation utilisé (par exemple, Ramsar Site Management Effectiveness Tracking Tool [METT], Résolution XII.15) et la source de l'information.

>>> L'outil d'évaluation utilisé est le R-METT

### 5.6 Combien de Sites Ramsar ont un comité de gestion intersectoriel ? {5.7}

E=# Sites

>>> 3

### 5.6 Information supplémentaire

>>> Lac Aloatra (1312)

Nosivolo (1916)

Lac Kinkony (2048)

### Pour combien de Sites Ramsar une description des caractéristiques écologiques a-t-elle été préparée (voir Résolution X.15)?

E=# Sites

>>> 21

### 5.7 Information supplémentaire

Par exemple, veuillez donner le nom et le numéro officiel du(des) site(s).

>>> Les caractéristiques écologiques des 21 sites Ramsar ont été définis dans le RSIS

La Résolution VI.13 prie les Parties de soumettre au Secrétariat, en priorité, des cartes et des Fiches descriptives Ramsar complètes sur tous les sites inscrits sur la Liste de Ramsar, et de réviser ces données tous les six ans au moins. Si votre pays n'a pas mis à jour ses FDR comme demandé, décrivez les difficultés ayant empêché la mise à jour, en particulier du point de vue des caractéristiques écologiques.

>>> Toutes les FDR des 21 sites Ramsar sont en cours de mises à jour

## Objectif 7

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 3, 4 et 10]

7.1 Des mécanismes sont-ils en place pour que l’Autorité administrative soit informée de changements ou de changements possibles, négatifs, induits par l’homme, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar, conformément à l’article 3.2 ? {7.1}

A=Oui

#### 7.1 Information supplémentaire

Si ‘Oui’, veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources décrivant les mécanismes établis.

>>> L'autorité administrative est informée par email ou par téléphone

7.2 Tous les cas de changement ou de changement probable, négatif, induit par l’homme, dans les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar ont-ils été signalés au Secrétariat Ramsar conformément à l’article 3.2 ? {7.2}

B=Non

### **Section 3 - But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle**

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

### **Objectif 8**

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 2, 3, 4, 6 et 21]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides? {8.1}

C=En progrès

#### 8.1 Information supplémentaire

Par ex., si ‘En progrès’ ou ‘Prévu’, quand sera-t-il terminé ?

>>> Nous avons une base de données sur les lacs et rivière mais elle est incomplète. il y aussi des informations sur les zones humides dans les sites Ramsar

Madagascar nécessite un renforcement de capacité technique et un appui financier pour la finalisation de l'inventaire national

8.2 Si votre pays a un inventaire national des zones humides, l’a-t-il mis à jour dans la dernière décennie [2014-2024]? {8.2}

Y=Non pertinent

#### 8.2 Information supplémentaire

>>> Madagascar n'a pas encore réalisé l'inventaire national des zones humides

8.3 À quelle fréquence l’inventaire national des zones humides est-il mis à jour ?

X=Inconnu

#### 8.3 Information supplémentaire

>>> Madagascar n'a pas encore réalisé l'inventaire national des zones humides

8.4 Les données et informations de l’inventaire des zones humides sont-elles publiques ? {8.4}

C=En partie

#### 8.4 Information supplémentaire

Par exemple, si ‘En partie’ ou ‘Prévu’ quand les données/les informations seront-elles publiques ?

>>> les informations sur les zones humides dans les sites Ramsar sont accessibles au public via le RSIS

8.5 Veuillez expliquer comment les données/informations de l’inventaire national des zones humides sont tenues à jour, le cas échéant ? {8.3}

>>> Madagascar n'a pas encore réalisé l'inventaire national des zones humides

8.6 D’après les données de l’inventaire national des zones humides, le cas échéant, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés (km<sup>2</sup>) pour l’étendue totale des zones humides (selon la définition de la

Convention sur les zones humides) pour l'année où les données sont disponibles et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable. {8.6}

X=Inconnu

8.6 Selon la définition de la Convention et la classification des zones humides, l'information ventilée sur l'étendue des zones humides est la suivante

**Note:** Le minimum d'information à fournir est la superficie totale des zones humides pour chacune des trois catégories principales : « marine/côtière », « continentale » et « artificielle ».

Si les données des inventaires sont partielles (incomplètes), utilisez l'information disponible pour remplir le formulaire, en précisant si elle est partielle ou incomplète.

Des orientations sur l'information relative à l'étendue des zones humides nationales sont à consulter à l'adresse : <https://www.ramsar.org/fr/document/orientations-sur-les-informations-relatives-letendue-nationale-des-zones-humides>.

>>> Madagascar n'a pas encore réalisé l'inventaire national des zones humides

### 8.7 Information supplémentaire

>>> Madagascar n'a pas encore réalisé l'inventaire national des zones humides

### 8.8 Information supplémentaire

>>> Nous ne disposons pas de base de données sur les zones humides au niveau national

8.9 Quels sont vos principaux besoins en matière d'élaboration ou de mise à jour d'un inventaire national des zones humides pour soutenir les rapports au titre de l'indicateur 6.6.1 des ODD qui vise à établir l'état mondial et les tendances des zones humides ? Veuillez sélectionner ci-dessous. {8.7}

	Ou i
a) Accès aux données et normes d'acquisition des données	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Méthodes et approches de délimitation des zones humides	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Classification des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>
d) Normalisation des méthodes d'interprétation des données	<input checked="" type="checkbox"/>
e) Cadre régulateur et structure de gouvernance	<input checked="" type="checkbox"/>
f) Ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
g) Compétences pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>
h) Collecte et cartographie des données	<input checked="" type="checkbox"/>
i) Collaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
j) Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.9 Information supplémentaire

Par ex., expliquez Autres sous j)

>>> gestion et exploitation des données

8.10 Veuillez choisir dans la liste ci-dessous les principaux besoins de votre pays en matière d'utilisation des résultats de l'inventaire national des zones humides pour mettre en œuvre les mandats confiés par la COP, par exemple, la conservation et l'utilisation rationnelle de toutes les zones humides [Résolutions X.2, XIII.12, XIII.13, XIII.14, XIII.16, XIV.17 et Contributions déterminées au niveau national (CDNN)] pour réaliser le développement durable.

	O u i
a) Ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Compétences pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Systèmes de données et gestion	<input checked="" type="checkbox"/>
d) Application de l'information de l'inventaire national des zones humides pour la prise de décisions (climat, biodiversité et planification/établissement de rapports pour chaque secteur)	<input checked="" type="checkbox"/>
e) Cadre régulateur et structure de gouvernance	<input checked="" type="checkbox"/>
f) Interprétation et diffusion des données	<input checked="" type="checkbox"/>
g) Collaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
h) Autres	<input type="checkbox"/>

## Objectif 9

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière {1.3.}  
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 9, 10 et 15]

9.1 Y a-t-il une politique nationale pour les zones humides (ou un instrument équivalent) en place pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides ? {9.1}

B=Non

### 9.1 Information supplémentaire

>>> Madagascar ne dispose pas encore de politique nationale pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides

9.2 Depuis la COP14, des amendements ont-ils été apportés à la législation ou aux politiques existantes pour refléter les engagements pris envers la Convention sur les zones humides ? {9.2}

B=Non

### 9.2 Information supplémentaire

>>> Madagascar ne dispose pas encore de politique nationale pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides

9.3 Dans les systèmes de gouvernance et de gestion de l'eau de votre pays les zones humides sont-elles considérées comme une infrastructure aquatique naturelle faisant partie intégrante de la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques ? {9.3}

A=Oui

### 9.3 Information supplémentaire

>>> Les zones humides sont les principales sources en eau dans le pays

9.4 Une expertise et des outils de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP) ont-ils été intégrés dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques/versants (voir Résolution X.19) ? {9.4}

A=Oui

### 9.4 Information supplémentaire

>>> au niveau des différents projets

9.5 Votre pays a-t-il établi des politiques ou lignes directrices pour renforcer le rôle des zones humides en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements ? {9.5}

D=Prévu

#### 9.5 Information supplémentaire

>>> Prévu dans la stratégie nationale de gestion durable des zones humides

9.6 Votre pays a-t-il inscrit les actions relatives aux zones humides dans les contributions déterminées au niveau national (CDNN) et autres politiques nationales connexes sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements ?

C=En partie

9.7 Votre pays a-t-il formulé des politiques, plans ou projets appuyant et renforçant le rôle des zones humides en soutien à des systèmes agricoles viables ou pour l'entretien de tels systèmes ? {9.6}

C=En partie

#### 9.8 Information supplémentaire

>>> Inconnu

9.9 Votre pays s'est-il efforcé de conserver et d'utiliser de manière durable des zones humides urbaines et périurbaines, conformément aux Résolutions XI.11 et XIV.10? {9.8}

C=En partie

9.10 Votre pays s'est-il efforcé de conserver de petites zones humides, conformément aux Résolutions XIII.21 et XIII.15 {9.9}?

C=En partie

### **Objectif 10**

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 22]

10.1 Votre pays a-t-il une législation nationale, ou l'équivalent, sur les peuples autochtones et les communautés locales, à tous les niveaux pertinents de la gestion des zones humides et/ou de la gestion des sites ?

X= Inconnu

10.3 Des études de cas sur la participation des peuples autochtones à des projets ou des expériences réussies concernant les aspects culturels des zones humides ont-elles été compilées ? (Résolutions VIII.19 et IX.21) ? {10.1}

B=Non

10.4 Les lignes directrices pour l'établissement et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples autochtones à la gestion des zones humides ont-elles été appliquées ? (Résolution VII. 8) {10.2}

B=Non

10.5 Les connaissances et pratiques de gestion traditionnelles concernant l'utilisation rationnelle des zones humides ont-elles été documentées et leur application a-t-elle été encouragée ? {10.3}

B=Non

### **Objectif 11**

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 11, 12 et 13]

11.1 Une évaluation des avantages/services écosystémiques fournis par les Sites Ramsar et autres zones humides a-t-elle été faite ? {11.1}

C1=En partie

#### 11.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer pour combien de Sites Ramsar et leurs noms.

>>> Pour tous les 21 sites Ramsar

11.2 Depuis la COP14, des programmes ou projets pour les zones humides contribuant à la sécurité alimentaire et de l'eau et, en conséquence, à l'allègement de la pauvreté, ont-ils été appliqués ? {11.2}

C=En partie

11.3 Depuis la COP14, des programmes ou projets pour les zones humides contribuant à apporter d'autres avantages en matière de bien-être humain ont-ils été mis en œuvre ?

C=En partie

11.4 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ? {11.3}

A=Oui

#### 11.4 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer, si le chiffre est connu, le nombre de Sites Ramsar et leurs noms

>>> Dans tous les 21 sites Ramsar

11.5 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et de zones humides en général. {11.4}

A=Oui

### Objectif 12

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 2, 8 et 11].

12.1 Des objectifs nationaux ont-ils été fixés pour la restauration des zones humides ?

C=En partie

#### 12.1 Information supplémentaire

>>> Il existe des objectifs de restauration dans les sites Ramsar

12.2 Avez-vous identifié des sites prioritaires pour la restauration des zones humides ? {12.1}

B=Non

12.3 Depuis la COP14, des programmes, plans ou projets de restauration/remise en état des zones humides ont-ils été appliqués ? {12.2}

X=Inconnu

12.4 Les Lignes directrices sur une action mondiale pour les tourbières (Résolution VIII.1) et la Résolution XII.11, Les tourbières, les changements climatiques et l'utilisation rationnelle : implications pour la Convention de Ramsar ont-elles été appliquées ? {12.3}

B=Non

### Objectif 13

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 10 et 14].

13.1 Des mesures ont-elles été prises pour renforcer la durabilité des zones humides lorsqu'elles sont affectées par des secteurs clés, notamment

*Please select only one per square.*

a) Énergie	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
------------	---

b) Mines	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) Agriculture	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
d) Tourisme	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
e) Développement urbain	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
f) Infrastructure	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
g) Industrie	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
h) Foresterie	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
i) Aquaculture	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
j) Pêche	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

### 13.2 Information supplémentaire

>>> Inconnu

13.3 Dans votre pays, est-il juridiquement obligatoire de réaliser des Évaluations d'impact sur l'environnement pour les projets de développement (tels que de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, l'industrie extractive) dans des secteurs clés (tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture) qui pourraient toucher les zones humides ? {13.2}

A=Oui

### Section 3 - But 4 : Améliorer la mise en œuvre

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

[Référence : Objectifs de développement durable<sup>1</sup>, 2, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17]

#### Objectif 15

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention.

15.1 Votre pays a-t-il participé à la conception et à la mise en œuvre d'une Initiative régionale Ramsar ? {15.1}

A=Oui

#### 15.1 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez faire la liste des Initiatives régionales Ramsar auxquelles votre pays participe activement

>>> - Initiative Régionale Ramsar pour l'Afrique Australe (SARRI)

- Initiative Régionale Ramsar International Mangrove Center (IMC)

15.2 Votre pays a-t-il soutenu ou participé à la conception d'autres centres régionaux de formation et de recherche sur les zones humides (c.-à-d. couvrant plus d'un pays) ? {15.2}

A=Oui

#### 15.2 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer le(s) nom(s) du(des) centre(s)

>>> International Mangrove Center

## Objectif 16

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 21]

Un (ou des) plan(s) d'action pour la CESP zones humides a-t-il (ont-ils) été établi(s) ? {16.1}

Même si aucun plan de CESP n'a été élaboré, si des objectifs de CESP plus vastes ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Information supplémentaire ci-dessous

*Please select only one per square.*

a) au niveau national	<input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) au niveau infranational	<input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) au niveau du bassin versant	<input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
d) au niveau local/du site	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) axés sur les zones humides ont été établis ? {16.2}

a) dans les Sites Ramsar

E=# centres

>>> 21

b) dans d'autres zones humides

X=Inconnu

16.2 Information supplémentaire

>>> Tous les 21 sites Ramsar ont des centres d'accueil de visiteurs, certains ont des centres d'interprétation et d'éducation

16.3 La Partie contractante {16.3}

*Please select only one per square.*

a) veille-t-elle à la participation d'acteurs au processus décisionnel relatif à la planification et à la gestion des zones humides ?	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) fait-elle spécifiquement participer les acteurs locaux au choix de nouveaux Sites Ramsar et à la gestion de Sites Ramsar ?	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

16.4 Avez-vous un Comité national intersectoriel Ramsar/pour les zones humides opérationnel ? {16.4}

A=Oui

16.4 Information supplémentaire

>>> Madagascar a le CONARAMS mais le comité a besoin d'être redynamisé et restructuré

16.5 Avez-vous un organe intersectoriel opérationnel équivalant à un Comité national Ramsar/ pour les zones humides ? {16.5}

B=Non

16.6 Y a-t-il d'autres mécanismes de communication en place (outre le comité national) pour l'échange de lignes directrices sur l'application de la Convention et d'autres informations, entre l'Autorité administrative et : {16.6}

Please select only one per square.

a) les administrateurs de Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) d'autres correspondant nationaux d'AME	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) d'autres ministères, départements et services	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

16.7 Des activités de la Journée mondiale des zones humides mettant en valeur la Convention sur les zones humides, sous l'égide du gouvernement ou d'ONG, ont-elles été organisées par votre pays depuis la COP14 ? {16.7}

A=Oui

16.8 Des campagnes, programmes et projets ont-ils eu lieu dans votre pays pour sensibiliser à l'importance des zones humides pour les êtres humains et les espèces sauvages durant la Journée mondiale des zones humides, depuis la COP14 ? {16.8}

A=Oui

16.8 Information supplémentaire

>>> Campagne de sensibilisation au niveau national, régional et local

16.9 Des informations sur les zones humides et/ou les Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (par exemple, dans des publications ou sur un site Web) ? {18.5}

A=Oui

16.9 Information supplémentaire

>>> Publication dans les réseaux sociaux

## Objectif 17

Des ressources financières et autres, issues de toutes les sources, sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du quatrième Plan stratégique de la Convention 2016-2024.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 19]

17.1 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement (« pays donateurs »)] Depuis la COP14, L'organisme a-t-il fourni un financement pour soutenir la gestion et la conservation des zones humides dans d'autres pays ? {17.3}

Z=Non applicable

17.2 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement (« pays donateurs »)] Des mesures de sauvegarde et des évaluations environnementales ont-elles été inscrites dans l'élaboration de projets proposés par l'organisme ? {17.4}

Z=Non applicable

17.3 [Pour les Parties contractantes ayant reçu une aide au développement] Depuis la COP14, votre pays a-t-il reçu un appui financier spécifiquement pour la conservation et la gestion des zones humides nationales ? {17.5}

Please select only one per square.

--	--

a) d'organismes d'aide au développement d'autres pays ?	<input checked="" type="checkbox"/> Z=Non applicable <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) d'organismes d'aide au développement non nationaux ou multilatéraux ?	<input checked="" type="checkbox"/> Z=Non applicable <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

17.4 Un appui financier du budget national a-t-il été fourni par votre pays pour faciliter l'application de la Convention sur les zones humides ? {17.6}

B=Non

## Objectif 18

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux.

18.1 Les correspondants nationaux d'autres AME sont-ils invités à participer au Comité national Ramsar/pour les zones humides ? {18.1}

C=En partie

18.2 Des mécanismes sont-ils en place au niveau national pour la collaboration entre l'Autorité administrative Ramsar et les correspondants de l'ONU et d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE-ONU, OIBT) ? {18.2}

B=Non

18.3 Depuis la COP14, Votre pays a-t-il reçu une aide d'un organisme ou de plusieurs organismes des Nations Unies ou d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux pour appliquer la Convention sur les zones humides ? {18.3}

a) PNUE	<input type="checkbox"/>
b) FAO	<input checked="" type="checkbox"/>
c) CEE-ONU	<input type="checkbox"/>
d) CCNUCC	<input type="checkbox"/>
e) Fonds pour l'environnement mondial	<input type="checkbox"/>
f) PNUD	<input type="checkbox"/>
g) UNESCO	<input type="checkbox"/>
h) Organisation mondiale de la santé	<input type="checkbox"/>
i) Organisation météorologique mondiale	<input type="checkbox"/>
j) OIBT	<input type="checkbox"/>
k) OIP de la Convention	<input checked="" type="checkbox"/>

### 18.3 Information supplémentaire

Par exemple, décrire l'appui et indiquer le montant du financement.

>>> Appui ponctuel par exemple organisation atelier d'information et de renforcement de capacités sur la mise à jour des FDR, appui pour la célébration de la journée mondiale des zones humides, appui matériel, appui à la réalisation de mission de suivi et de mise à jour des FDR

18.4 Votre pays a-t-il établi un(des) réseau(x) international(aux), tels que des accords de jumelage, pour le partage des connaissances et la formation pour les zones humides qui ont des caractéristiques en commun ? {18.4}

B=Non

18.5 Tous les systèmes de zones humides transfrontières ont-ils été identifiés ? {18.6}

Z=Non applicable

18.6 Une gestion coopérative efficace est-elle en place pour des systèmes de zones humides partagés (par exemple, dans les bassins hydrographiques partagés et les zones côtières) ? {18.7}

Y=Non pertinent

18.7 Votre pays participe-t-il à des réseaux ou initiatives régionaux pour les espèces migratrices dépendant des zones humides ? {18.8}

A=Oui

18.7 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer quels réseaux régionaux ou initiatives régionales

>>> AEWA

## **Objectif 19**

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 20]

19.1 Depuis la COP14, votre pays a-t-il réalisé une évaluation des besoins nationaux en vue de la planification du renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention ? {19.1}

C=En partie

19.2 Votre pays ou votre institution appliquent-ils des stratégies de développement des capacités ou des mesures pour le Plan stratégique de la Convention ?

C=En partie

19.3 Les questions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides sont-elles intégrées dans les programmes pédagogiques officiels ? (Résolution XIV.11) ? {19.2}

C=En partie

19.4 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP14 ? {19.3}

a) dans les Sites Ramsar

E=# possibilités

>>> 1

b) dans d'autres zones humides

X=Inconnu

19.5 Avez-vous (AA) utilisé vos Rapports nationaux Ramsar précédents pour le suivi de l'application de la Convention ? {19.4}

A=Oui

